

# Bulletin Municipal

n° 3

Janvier 2011

## Editorial

**C**omme nous le faisons depuis notre élection, nous essayons de vous informer au mieux des actions que nous avons mises en œuvre tout au long de l'année et celles que nous prévoyons pour l'année à venir. Vous en trouverez la synthèse ou le détail dans ce numéro trois de notre bulletin municipal.

Cette année 2010 aura vu l'aboutissement du projet de rénovation du secrétariat de mairie et de réhabilitation de l'ancienne salle de classe en salle de réunion : la commune poursuit donc l'entretien et la modernisation de son patrimoine.

A l'heure du bilan, j'aurai également une pensée émue pour notre camarade Christian qui nous a quittés en début d'année: nous n'oublierons pas sa gentillesse, son sens de l'engagement pour la collectivité, sa disponibilité.

Enfin, en ce début de nouvelle année, je vous présente, à tous, mes vœux de bonheur et de bonne santé pour 2011.

**Roger GAGNEPAIN**



Au fil des dossiers ...

## La rénovation de la Mairie

**L**a réhabilitation de l'ancienne salle de classe en salle de réunion du Conseil municipal et la rénovation du secrétariat de mairie ont enfin abouti. Mis à part quelques ajustements encore nécessaires, les travaux sont terminés et la réception définitive a été programmée mi-janvier 2011.

Grâce aux diverses aides attribuées –Etat (DGE), Député, Conseil général, SICECO– la commune a pu financer le reliquat sur ses fonds propres, donc sans avoir recours à l'emprunt. Vous trouverez dans les pages intérieures le détail des coûts et financements de ces travaux.

L'inauguration officielle aura lieu dans le courant du premier semestre 2011, mais dès à présent, vous êtes invités à venir à la présentation des nouveaux locaux le vendredi 21

janvier 2011 à 19 heures.

Avec l'achèvement de ces travaux, la commune s'est résolument tournée vers la modernisation de ses services aux administrés, modernisation qui va se poursuivre par la mise en ligne, courant janvier, du site internet officiel de la commune et par la poursuite de la dématérialisation des échanges avec la perception et la sous-préfecture.



Secrétariat : un aménagement fonctionnel

## Espace de Rencontres et Loisirs

**L**e parking a été terminé au mois de juillet. Désormais, lors des différentes manifestations publi-

ques ou privées, les voitures peuvent stationner sans encombrer les rues du village.



Le Maire  
et le Conseil municipal  
vous invitent  
**VENDREDI 21 JANVIER à 19H**  
à venir découvrir  
les nouveaux locaux  
de la mairie et du secrétariat.  
Un apéritif vous sera servi  
à l'issue de la visite.

### SOMMAIRE

Editorial .....	p 1
Au fil des dossiers .....	p 1
Les décisions du Conseil .....	p 2
Le tri .....	p 2
La rénovation de la Mairie .....	p 3
Les subventions .....	p 3
La vie communale .....	p 4
Le bibliobus .....	p 4
Les animations de l'ALCA .....	p 4
Le calendrier 2011.....	p 4



## Autour du tapis vert

# Les décisions du Conseil municipal en 2010

### Séance du 2 avril

Le Conseil municipal

- observe une minute de silence en mémoire de M. Christian Giboulot, adjoint récemment décédé
- approuve le compte administratif 2009 qui laisse apparaître un excédent de 84 030 €
- vote à l'unanimité le budget primitif 2010 qui s'équilibre à 164 926 € en section de fonctionnement et à 83 141 € en section d'investissement
- fixe à l'unanimité le taux des taxes (sans changement par rapport à 2009)
- décide, à l'unanimité, de vendre une parcelle de terrain communal située au lieu-dit "Le Ponteau" au prix de 0,40 € le m<sup>2</sup>

### Séance du 30 juillet

Le Conseil municipal

- procède au vote de la décision modificative n°1 (crédits supplé-

mentaires) qui s'équilibre à 30041 €.

- décide de demander à Mme Jocelyne MILLANVOYE, locataire du logement de fonction de l'école, une indemnité de 870 € (soit 30% des dépenses) pour participation aux frais de chauffage de son logement au titre de l'année 2009.

### Séance du 22 octobre

Le Conseil municipal

- Entend le point sur les travaux de rénovation de la mairie
- Examine les devis pour l'équipement en mobilier du secrétariat de mairie et opte pour la proposition de la société JM Bruneau
- Adopte les nouveaux statuts de la Communauté de communes d'Arnay
- Procède à l'élection de M. Erick Mougenot au poste de 2e adjoint
- Renouvelle les baux de Mmes Lagrange et Brunet
- Autorise le Maire à lancer les démarches nécessaires à la vente d'une partie d'un chemin rural au lieu-

dit Ponteau

- Décide la vente de bois sur pied au prix de 5 € le stère au lieu-dit Vireboquin et adopte le règlement d'exploitation proposé par la commission communale
- Autorise le Maire à signer une convention avec les services de l'Etat pour l'utilisation de l'application «Actes» fournie à la commune dans le cadre de son adhésion à e-Bourgogne
- Accepte de recevoir la cérémonie cantonale organisée par la FNACA en 2011
- Refuse à l'unanimité la demande de location ou achat d'une parcelle de terrain communale située près de l'entrée du cimetière
- Autorise le Maire à signer la convention préalable de sollicitation des services départementaux en matière de voirie au profit des communes



## Ordures ménagères

# Trier c'est bien, bien trier c'est mieux !

Trier est un geste simple et utile qui participe à la préservation de l'environnement en redonnant une seconde vie à des objets recyclables. C'est un geste collectif qui porte ses fruits puisque le tri est en nette amélioration depuis quelques années. Malgré cela, des erreurs fréquentes ont été observées. Ces erreurs impliquent des refus de tri qui coûtent cher à la collectivité. Trier c'est bien, bien trier c'est mieux. Le point sur les questions les plus fréquentes :

### ► Les bouchons en plastique sont-ils recyclables ?

Oui, vous pouvez laisser les bouchons en plastique sur les bouteilles et flacons. C'est plus propre et plus pratique. Inutile de les laver, bien les vider suffit.

### ► Les bouteilles d'huile en plastique ou en verre peuvent-elles se recycler ?

Oui, les usines de recyclage sont désormais en capacité de les transformer. Les bouteilles en plastique sont à déposer dans la colonne des emballages et les bouteilles en verre dans la colonne du verre.

### ► Les bouteilles d'eau de javel sont-elles recyclables ?

Oui, ces bouteilles sont transformées dans les mêmes conditions que les autres bouteilles.

### ► Les aérosols non dangereux (déodorant, dépoussiérant, mousse à raser, spray cheveux) sont-ils re-

### cyclables ?

Oui, déposez-les dans la colonne des emballages.

### ► Finalement, quels emballages plastiques doit-on recycler ?

Uniquement les bouteilles et flacons (alimentaire, entretien et hygiène). Les emballages trop légers ne sont pas à recycler car leur transformation n'est pas rentable (sacs de caisse, pots de yaourt, pots de fromage blanc, tubes de dentifrice, jouets en plastique, film alimentaire, polystyrène, etc...). Il faut donc les mettre dans la poubelle normale.

### ► Les cartons de pizzas sont-ils recyclables ?

Non, le papier ou les cartons trop humides ou trop gras vont directement dans la poubelle normale.

### En matière de tri, 2 règles sont incontournables :

- On trie tous les emballages et les papiers.
- Pour les emballages en plastique, seuls les bouteilles et les flacons doivent être triés.

Il suffit que ces règles deviennent un réflexe pour répondre à la plupart des questions que vous vous posez sur le tri des emballages.

**Bon tri à tous!**

Source : Ambassadeur du tri





# La rénovation de la Mairie

## Le bilan définitif des travaux

Le bulletin municipal n°2 vous avait présenté les coûts estimatifs (devis) de cette rénovation. Aujourd'hui, les travaux étant terminés –la réception définitive ayant eu lieu mi-janvier– le bilan financier de cette importante opération patrimoniale peut être dressé.

Les travaux ont débuté fin août 2010 et se sont terminés, pour l'es-

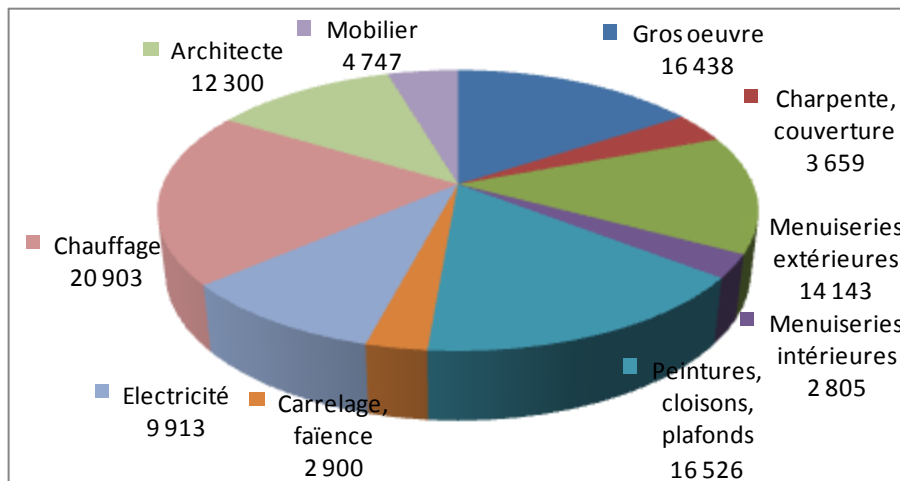
sentiel, début décembre 2010. Les ajustements nécessaires ont pris fin au 15 janvier 2011. Au-delà des travaux de gros œuvre, y compris les mises aux normes nécessaires pour tout établissement recevant du public, le conseil municipal a voté le financement de mobilier pour le secrétariat et la salle de réunion. Les tableaux ci-dessous vous présentent

donc le coût des différents lots et le financement de l'opération; les montants sont exprimés en euros et hors taxe car la commune, par l'intermédiaire du Fonds de Compensation de la TVA versé par l'Etat, va retoucher en 2011 et 2012 la quasi-totalité de la TVA payée.

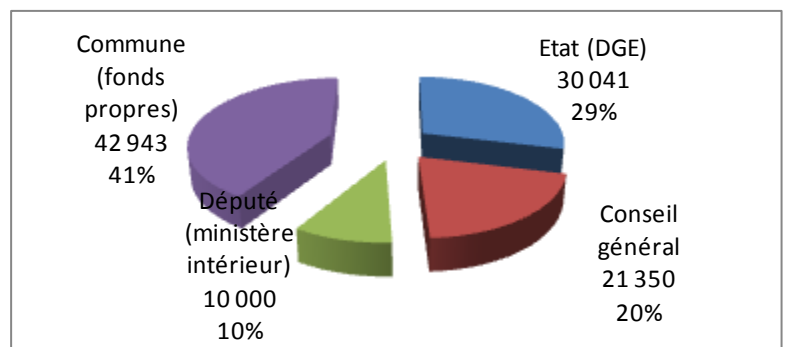
<u>Lots</u>	<u>Coût HT</u>	<u>Entreprises</u>
Gros oeuvre	16 438	Dafonseca (Jouey)
Charpente, couverture, zinguerie	3 659	Cem (Couternon)
Menuiseries extérieures	14 143	Chevalier (Créancey)
Menuiseries intérieures	2 805	Scopeau (Epinac)
Peintures, cloisons, plafonds	16 526	Tainturier (Lacanche)
Carrelage, faïence	2 900	Creusot Carrelage (Le Creusot)
Electricité	9 913	Connan (Viévy)
Chauffage	20 903	Blois (Beaune)
Architecte	12 300	Brandon (Dijon)
Mobilier	4 747	Jm Bruneau (Courtaboeuf)
<b>TOTAL</b>	<b>104 334</b>	

### Les subventions

Elles sont aujourd'hui un élément fondamental dans l'investissement des petites communes et le reflet de la solidarité nationale. En effet, sans ces aides, bien peu de petites collectivités pourraient réaliser leurs projets. En ce qui concerne cette rénovation de nos bâtiments publics, l'Etat par l'intermédiaire de la Dotation Globale d'Équipement, le Conseil général, le Député dans le cadre de la réserve parlementaire et probablement le Siceco (le dossier est en cours) ont aidé au financement du projet.



Organisme	Financement en €
Etat (DGE)	30 041
Conseil général	21 350
Député (ministère intérieur)	10 000
Commune (fonds propres)	42 943



Ce bulletin municipal est édité par la Mairie d'Antigny la Ville sous la responsabilité de M. Roger Gagnepain, maire. Ont participé à la réalisation de ce numéro les membres de la commission "Education, jeunesse, loisirs et information" et le secrétaire de mairie.

En bref et en images

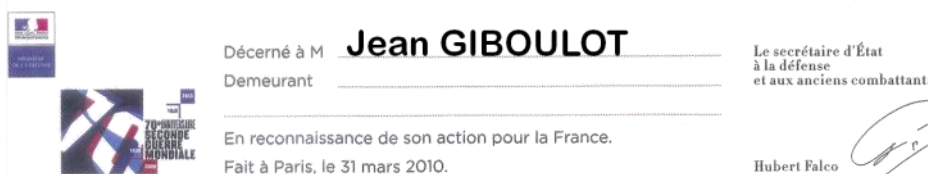
## Retour sur la vie communale

### La remise du diplôme de combattant à Jean Giboulot

**A** la demande du ministre chargé des anciens combattants, les communes qui le souhaitent peuvent honorer les anciens combattants en leur remettant un diplôme d'honneur.

C'est ainsi que début juin, sous l'impulsion du Maire, la municipalité a remis à Jean Giboulot, dernier ancien combattant résidant à Antigny, ce diplôme d'honneur.

Au cours de cette cérémonie, empreinte d'émotion, a été retracée cette difficile période vécue par Jean qui, malheureusement, depuis nous a quittés.



### Commémorations

**C**omme chaque année, la Municipalité a célébré les commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Les participants aux cérémonies au monument ont été invités à un vin d'honneur.

### Le repas du CCAS

**C**ette année encore, c'est le restaurant « Chez Camille » qui a préparé le repas des seniors. Le vin a à nouveau été offert par Yves Giboulot. Au nom de tous les membres du CCAS, qu'il soit ici remercié.

### Les animations de l'Association Loisirs et Culture



Au bal masqué



Ambiance à la choucroute

## Le bibliobus

La bibliothèque départementale de prêt de la Côte d'Or assure un dépôt de livres dans la commune qui adhère à cet organisme du Conseil général.

C'est Mme Geneviève Quignard qui assure la gestion de ce service.

Si vous aimez lire, vous pouvez venir emprunter des ouvrages aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie (le vendredi de 17h30 à 19h).

## Calendrier 2011

Dimanche  
9 janvier :  
galette (ALCA)

Dimanche  
8 mai :  
victoire 1945

Dimanche  
29 mai :  
fête des mères

Août :  
fête du village  
(ALCA)

Samedi  
22 octobre :  
repas des aînés

Vendredi  
11 novembre :  
armistice 1918